

DICTIONNAIRE
ÉTYMOLOGIQUE,

CRITIQUE, HISTORIQUE,
ANECDOTIQUE ET LITTÉRAIRE,

CONTENANT

Un choix d'Archaïsmes, de Néologismes, d'Euphémismes, d'expressions
figurées ou poétiques, de tours hardis, d'heureuses alliances
de mots, de solutions grammaticales, etc.

Pour servir à l'Histoire de la Langue Française.

PAR M. FR. NOËL,

Ancien membre du Conseil d'Instruction publique, Inspecteur-général honoraire,
Chevalier de la Légion-d'Honneur, Membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur du *Cours*
de Littérature comparée, etc.;

ET M. L. J. CARPENTIER,

Membre de l'Université, auteur du *Gradus français*, etc.

*Multa renascentur quæ jam cecidère, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.*

HORACE, Art poét. v. 70-72.



PARIS.

LIBRAIRIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, 8.

TIRAGE DE 1859.

du neuvième siècle. » *Nouv. Dict. des Orig.* Paris, 1827.

ARCHILIGUÉ, ÉE, adj. C'est ainsi que la *Satire Ménippée* appelle les premiers chefs des ligueurs.

ARCHIPATELIN, s. m. formé du grec ἀρχή (*arché*), qui marque la primauté, la supériorité, et de *patein*, nom donné au principal personnage d'une ancienne comédie. *V. PATELIN.* Un *archipatelin* est un *patein* au suprême degré.

C'étoient deux vrais tartufs, deux *archipatelins*, Deux francs patte-pelus, qui des frais du voyage, Croquant mainte volaille, escroquant maint fro-

[mage,
S'indemnisait à qui mieux mieux.
LA FONTAINE, l. IX, fab. 14.

ARCHITECTE, s. m. Ce ne fut que vers le milieu du seizième siècle que l'on commença à se servir du mot *architecte*, et à le substituer à celui de *maître des œuvres*, qu'on employait auparavant.

ARCHITRICLIN, s. m. Il vient du grec ἀρχή (*arché*), primauté, commandement, et de τρικλινος (*triclinos*), salle à manger, composé lui-même de τρεῖς (*treis*) trois, et de κλίνη (*kliné*) lit, parce qu'on y plaçait trois lits, sur lesquels les convives mangeaient assis ou couchés. *Architriclin* désigne celui qui est chargé de l'ordonnance d'un festin, d'un repas :

Je m'érige aux repas en maître *architriclin*,
Je suis le *chansonnier* et l'âme du festin.
REGNARD, le Joueur, act. III, sc. 9.

Par extension, on donne ce nom à celui même qui traite, qui régale les convives.

Que ce réduit est agréable!
Mille plaisirs, nulle façon,
L'hôtesse en est toujours aimable,
Et le nom

De notre cher *architriclin*,
Rime à bon vin.

L'abbé DE CHAULIEU, couplet d'une chanson de table.

ARCIEN, s. m. Ce mot se trouve dans nos anciens auteurs.

Rois qui ne sçent (qui est ignorant) est commun
[oiseil (oiseau) en cage,
Mais quand il est cleres (savans) ou bons *arciens*
(maîtres dans les arts)

Ainsi sur tous peut avoir avantage.
RUSTACHE DESCHAMPS, anc. poète franç.

ARDÉLION, s. m. du latin *ardelio*, racine *ardere* (être actif, em-

pressé), qui fait le bon valet et qui a plus de paroles que d'effet. Ce mot est admis par l'Académie Française, et devrait par conséquent être un peu plus usité. Fénelon l'a hasardé, en le soulignant, dans ce passage si vrai dans tous les temps : « Approfondissez la plupart des dévots, vous trouverez des hommes inquiets, critiques, ardents, toujours occupés du dehors, âpres et roides dans tous leurs desirs, délicats par des réflexions excessives, pleins de leurs pensées, impatiens dans les moindres contradictions, en un mot des *ardélions* spirituels, incommodes de tout, et presque toujours incommodes. »

Grands prometteurs de soins et de services,
Ardélions, sous le masque d'amis,
Sachez de moi que les meilleurs offices
Sont toujours ceux qu'on a le moins promis.
J. B. ROUSSEAU.

ARDENT, ENTE, adj. du latin *ardens*, participe des anciens verbes *arder*, *ardere* et *ardoir*, car tous les trois se sont dits, et viennent du latin *ardere* (brûler).

CHAMBRE ARDENTE. Mézeray, dans son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, nous apprend que François II publia vers la mi-novembre (1559) un édit par lequel il défendait (aux protestans) toutes assemblées, sur peine de la vie. Ensuite, il créa dans chaque parlement une chambre qui ne connaissait que de ce cas-là. On les nomma *Chambres ardentes*, parce qu'en effet elles brûlaient sans miséricorde tous ceux qui s'en trouvaient convaincus.

MAL DES ARDENTS, maladie épidémique qui faisait mourir très-prompement ceux qui en étaient atteints. « Pendant le règne de Louis sixième, dit P. Bonfons, *Antiquités de Paris*, en l'an 1130, il courut une étrange maladie par la ville de Paris et autres lieux circonvoisins, laquelle le vulgaire surnommait le feu sacré ou des *ardants*, pour la violence intérieure du mal, qui brûlait les entrailles de celui qui en était frappé. » De là cette ancienne expression proverbiale : *mau-feu vous arde* (mauvais feu vous brûle), imprécation qui se trouve dans un ouvrage du 13^e siècle, intitulé le *Roman du Renard*. »

cès : nous en avons fait les *marionnettes* d'un grand; car nous l'avons sollicité. » SÉVIGNÉ.

MARITORNE, *s. f.* (servante d'auberge dans *Don Quichotte*), femme mal bâtie et maussade. Voyez MALITORNE.

MARIVAUDAGE, *s. m.* mot forgé pour exprimer le style précieux et fatigant de *Marijoux*. Voltaire disait de lui qu'il pesait des riens dans des balances d'araignées.

MARJOLET, *s. m.* pour *mariole*, dérivé de *mariole*, petite Marie. Terme de mépris.

« Jeune homme sans expérience, inconséquent, qui parle à tort et à travers, sans sentir la portée de ses paroles; *mariole* en changeant l'i en j. »

Ragueau dit que ces mots *mariaule*, *mariole* viennent du nom de *Marie*, et il a raison; car *mariaules* et *mariole* signifient une statue de la Vierge Marie, un enfant; de là *mariolet*, homme dont on ne fait pas grande estime, et qui n'est point digne de foi, soit à cause de son âge, soit à cause de son peu de capacité. »

ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane*; au mot *Marjolet* et *Mariaule*.

Entendre un *marjolet* qui dit avec mépris
Ainsi qu'ânes, ces gens sont tous vêtus de gris.
RÉGNIER.

Bref que le sort, ami du *marjolet*,
Ecarte ainsi toutes les détestables.
LA FONTAINE

On le trouve aussi dans le sens de l'italien *mezzano*. « Ormin se voyant pour la seconde fois réduit à servir de *marjolet* de sa dame. » *Guzman d'Alfar*. liv. 1^{re} de la 1^{re} partie, ch. VIII.

MARMINOTIER, *s. m.* Nos pères appelaient de ce nom un homme qui marmotte des prières:

MARMITE, *s. f.* (*marmor*, vase de marbre). Un parvenu disait: « Toute ma vaisselle est en argent, tout jusqu'à mes *marmites* de fer. »

MARMITEUX, *EUSE*, *s. et adj.* pauvre, misérable; quelqu'un l'a fait

venir du latin *malè mitis*, qui fait le doux, le bon apôtre, comme *chattemite* vient de *cata mitis* (chatte douce), qui fait la douce, pour mieux tromper.

Il est plus naturel de dériver *marmiteux* de *marmite*, comme on en dérive *marmilon*.

Le *marmiteux* est un pauvre hère qui vit de la marmite d'autrui.

Et tous ces folz, ces grans vanteux
Sont tous confuz et *marmiteux*.

Le *Biaison des faulx Amours* (15^e siècle).

Montaigne attache à ce mot un tout autre sens. « Je vois avec dépit en plusieurs ménages, monsieur revenir maussade et tout *marmiteux* du tracas des affaires, environ midy, que madame est encore après à s'attifer en son cabinet. » Liv. III, c. 9.

La *marmite* des *Quatre-Temps*, dont Rabelais parle, liv. II, ch. 7, donne l'explication de ce mot. L'air *marmiteux* étoit celui d'un hypocrite, qui vouloit persuader que le jeûne l'exténuoit.

C'est, dit l'Académie, une expression familière qui signifie piteux, qui est mal du côté de la fortune et du côté de la santé, et qui s'en plaint toujours.

Marmiteux, comme le remarque M. Laveaux, ne se dit des hommes d'aucun côté. C'est un vieux mot qui n'est plus usité. Le bas peuple dit aujourd'hui *minable*.

MARMITONNAGE, *s. m.* Chapelain l'a tiré de *marmiton*: « Nourry dans le calme de mon *marmitonage*. » *Guzm. d'Alf*. liv. II de la 1^{re} partie, ch. 6.

MARMONNER, *v.* murmurer entre ses dents. « Il *marmonnait* toutes ses kyrielles. » RABELAIS. Le peuple dit *maronner*.

Et *marmonner* en tes deux lèvres,
Comme un qui frissonne des lèvres.
JODELLE, *Eugène*, act. II, sc. 2.

MARMOT, *s. m.* du grec *popuō* (*marmō*), spectre. Gros singe, petite figure grotesque, petit garçon.

Marmot est le nom qu'on donnait autrefois aux petits singes. De là, dit M. de Paulmy, on a appelé les petits garçons *marmots*, et les enfants

marmailles. De là encore *marmotter*, pour dire parler entre ses dents, sans rien prononcer, comme font les singes.

Il n'est *marmot* osant crier
Que du loup aussitôt la mère ne menace.
LA FONTAINE.

Que *marmottes*-vous là, petite impertinente?
MOLIERE.

« Vous ne l'entendez pas mal de nous faire croquer le marmot dans votre antichambre. » *Scènes françaises, du Banqueroutier, Recueil de Ghé-rardi*.

« Je me fis annoncer comme successeur de Don Valerio ; ce qui n'empêcha pas qu'on ne me fit attendre plus d'une heure dans l'antichambre. Monsieur le nouveau secrétaire, me disais-je pendant ce temps-là, prenez s'il vous plait patience. *Vous croquerez bien le marmot, avant que vous le fussiez croquer aux autres.* » LE SAGE, *Gil-Blas*, liv. VIII, ch. 3.

« Croquer le marmot, c'est faire avec du charbon et de la craye diverses figures sur ces statues de marbre, ou d'autres pierres, qui sont dans les vestibules, ou sur les degrés des grandes maisons, ce qui convient assez à un pauvre diable qu'on fait attendre et qui s'ennuie. Les Gascons disent croquer le mouset, qui se dit par aphérèse pour *marmouset*, diminutif du bas-breton *marmous*, synonyme de *marmot*. » *Ducaliana*, t. II, pag. 489, Amsterdam, 1738.

« On dit proverbialement : garder le mulet ; compter les clous de la porte ; faire le pied de grue ; et croquer le marmot. Ces quatre expressions signifient, à quelques nuances près, attendre long-temps à la porte d'une maison ; ou dans un lieu quelconque. Les trois premières s'expliquent facilement ; ainsi je ne m'arrêterai qu'à la quatrième qui, selon moi, doit son origine à une espèce d'instrument (si je puis l'appeler ainsi) qui était autrefois fort en usage, et que j'ai encore vu dans mon enfance à la porte principale de plusieurs antiques manoirs. Voici comment était disposé cet instrument qui tenait alors lieu des marteaux et des son-

nettes dont on se sert à présent : un gros morceau de fer crénelé était attaché à la porte en forme de poignée ; dans cette poignée était passé un gros anneau de fer qu'on pouvait aussi faire mouvoir du haut en bas, et du bas en haut de la poignée. La porte en cet endroit était garnie d'un gros bouton de cuivre qui représentait une de ces figures grotesques, qu'on nomme ordinairement *marmots*. Voulait-on se faire ouvrir la porte, on agitait l'anneau contre les crénelures de la poignée, et ce frottement produisait un bruit, ou plutôt un craquement assourdissant qui se faisait entendre dans l'intérieur de la maison.

» Je pense donc que croquer le marmot tire son origine du frottement dont je viens de parler. Quand une personne avait long-temps attendu à la porte, elle pouvait dire : *J'ai long-temps frotté l'anneau ;* ou plutôt : *j'ai long-temps craqué* (usant de l'onomatopée) ; et comme pendant ce frottement, ce craquement, le marmot attirait l'attention, ou peut-être rendait un son, on l'aura associé à cette action, en disant : *j'ai long-temps craqué le marmot*.

» Vous m'objecterez sans doute, Monsieur, que l'on ne dit pas, *craquer*, mais *croquer le marmot*, et que ces deux verbes n'ayant pas la même signification, on ne peut reconnaître dans ce que je viens de dire, l'origine de *croquer le marmot* ; je suis d'accord avec vous sur ces deux points ; mais n'est-il pas possible que l'a de *craquer* se soit changé en o dans *croquer*, comme celui d'*armoire* que le peuple prononce *ormoire*. Je suis d'autant plus fondé à croire ce changement, que j'ai souvent entendu des anciens dire : *craquer le marmot*. » *Manuel des Amateurs de la langue française*, pag. 373, Paris, 1813.

« L'origine de l'expression *croquer le marmot*, donnée dans le n° 3 (du *Manuel des Amateurs de la langue française*), n'est point satisfaisante ; en voici une que nous croyons meilleure : si une personne, qui en attend une autre, s'impatiente, elle murmure entre ses dents et imite,

en quelque sorte, la grimace du *marmot* ou du singe; elle *croque* comme le *marmot*, elle *croque*.... le *marmot*. » A BONIFACE, *Manuel des Amateurs de la langue française*, n° 5, pag. 153.

MARMOTTE, s. f. rat des Alpes. « Elle pétillait et frétilloait comme une *marmotte* déchainée. » *Moyen de parvenir*.

A UNE JEUNE ET JOLIE INDOLENTE, *déguisée en crieuse de marmotte*.

Le petit Dieu qui fait le bonheur de la vie,
Dans votre cœur mal conseillé
Est une *marmotte* endormie;
Mais dans vos yeux, belle Sylvie,
C'est un *marmot* bien éveillé.

PIRON.

Il s'est dit dans le sens de petite fille.

La voici! silence! *marmottes*,
Ou l'on vous troussera vos cottes.
RICHEN, *Ovide Bouffon*, liv. IV.

MARMOTTIER. C'est le nom que le peuple donnait autrefois aux curieux d'antiques; de petits bustes de marbre, qu'il appelle des *marmots*.

MARMOUSER, v. s'est dit pour *marmotter*. Coquillart dans ses *Droicts nouveaux* :

Dieu scet si le mary est triste,
Il songe, il *marmouse*, il radote.

MARMOUSET, s. m. Borel exprime ce mot, après Ragueau, par *mignon d'un prince*; mais Nicod, plus convenablement, par *masque de fontaine*, ou de telle autre portion de bâtiment qui en peut être susceptible. » *Remarque* de l'éditeur des *Œuvres de Villon*, pag. 83, in-12, La Haye, 1742..

Marmouset est le diminutif de *marmot* ou plutôt de *marmous*, mot bas-breton, synonyme de *marmot*.

On trouve, dans un de nos écrivains du 16^e siècle « *Marmoset*, dans le sens de rapporteur, qui va *marmotant* en l'oreille du prince des paroles contre l'un ou l'autre. » *L'Anti-Machiavel*, de François Gentillet, 1579.

On disait un jour du P. Bourdaloue, qu'il faisait excellentement des portraits : sur quoi M^{me} de Termes ajouta : « Il faut convenir qu'il est

inimitable, et que tous ceux qui l'ont voulu copier n'ont fait que des *marmousets*. »

« Quand ces siècles ont porté de ces fols, la France a porté des sages, qui leur ont bien fait cognoistre que les royautez ni les empires ne sont matière de *marmousets* empatenostrez. » C'est-à-dire de moins à chapelets. *La Fulminante*, pamphlet du temps contre Sixte-Quint.

Scarron, *Affiche des comédiens*, lui a donné un féminin :

Dame adorable ou non,
Visibles déités, ou franches *marmousettes*.

MAROTIQUE, adj. des 2 genres. imité de Marot. *Style-marotique*, vers *marotiques*, *épitre marotique*. Clément Marot, poète célèbre du 16^e siècle, et valet de chambre de François 1^{er}, eut une espèce d'école deux cents ans après sa mort. La Fontaine, Hamilton, J. B. Rousseau, Voltaire, épris de cet aimable enjouement, de ce gracieux badinage et surtout de cette naïveté fine et délicate qu'on remarque dans cet ancien poète, imitèrent sa manière dans des poésies badines; ils eurent eux-mêmes un grand nombre d'imitateurs plus ou moins heureux, en sorte que ce ne fut que vers le milieu du 18^e siècle, et lorsque la langue dès longtemps fixée était devenue si différente de celle de Marot, que vint la mode de ce qu'on appelle le *marotisme*.

« Le style *marotique*, dit La Harpe, *Cours de littérature*, t. VI, pag. 158, employé avec choix et sobriété dans les genres qui le comportent; tels que le conte, l'épigramme, l'épître badine et tout ce qui tient au genre familier, contribue à la naïveté et à la précision. La Fontaine en a fait usage avec beaucoup de succès dans ses Contes, et l'a judicieusement exclu de ses Fables où la morale et la raison n'admettent point cette bigarrure, et où les animaux qu'il introduit devaient parler la même langue. Voltaire s'en est servi de même avec ce goût exquis qui savait distinguer les nuances propres à chaque sujet. Le style *marotique* permet de retran-

Maria; l'autre en hyver sur les sept heures du soir, etc. » PASQUIER, l. IV, c. 18.

Ils (les moines) comptent force *patenôtres* entrelardées de longs *Ave-Maria*, sans y penser n'y entendre. » RABELAIS, t. I, p. 297, édit. de 1732.

Il se prend aussi pour prières en général.

François, dessillez-vous les yeux,
Apprenez pour vous et les vôtres,
Qu'il n'y a gens si factieux,
Que des diseurs de *patenôtres*.
Satire Ménippée.

De maudissons lardant sa *patenôtre*.

VOLTAIRE.

Il marmotte toujours certaines *patenôtres*
Où je ne comprends rien.

RACINE, *les Plaideurs*, act. I, sc. 1.

Dans ce dernier exemple, il est pris au figuré pour termes de chicane.

Patenôtre au pluriel signifie quelquefois, dans le langage du peuple, grains de chapelet, tout le chapelet.

« Côme de Médicis disait *che gli stati non si tenevano con Pater-nostri* (que les Etats ne se gouvernaient pas le chapelet à la main). » MACHIAVEL.

« Ce dit lui vouloit tirer ses *patenôtres* qui estoient de cestrin. » RABELAIS, II, 21.

Cestrin, suivant Ménage, est une sorte de bois dont les Portugais font des chapelets; et M. Le Duchat croit que c'est le bois de cèdre.

De faux mangeurs de *patenôtres*,
Gens qui font enrager les autres,
Dont ici-bas les gens de bien,
A mon gré, se passeroient bien.

SCARROW.

Ils se suivaient en file; ainsi que *patenôtres*.

LA FONTAINE.

Et quant aux courtisans,
Qui doux et gentilz font tant les suffisans,
Je trouve, les mettant en mesme *patenostre*,
Que le plus sot d'entr'eux est aussi sot qu'un autre.
RÉGNIER, *Satire 1.*

Patenôtres, ornement d'architecture, ainsi appelé, parce que les grains ou perles taillées sur les baguettes, ressemblent aux grains d'un chapelet.

C'est à cause de cette ressemblance que les bouchonniers appellent aussi *patenôtres* les morceaux de liège qui

tiennent au-dessus de l'eau les filets des pêcheurs.

C'est aussi un terme de voituriers. Ils appellent de ce nom certains endroits de chemins où il se trouve des élévations et des enfoncemens alternatifs, parce que ces crêtes se succèdent comme les *patenôtres* d'un chapelet.

PATENÔTRIÈRE, s. m. PATENÔTRIÈRE, s. f. diseur, diseuse de *patenôtres*, bigot, bigote. BRANTÔME.

Ce mot s'est conservé, mais dans le sens de qui fait ou vend des chapelets.

PATENT, E, adj. du latin *patens*. (ouvert).

Pour exalter sa maison libérale

Qui à chacun est ouverte et *patente*.

CL. MAROT, pag. 146, édit. de 1571.

« Des termes *patens* (clairs, connus). » GUILLAUME CRETIN, édit. de 1527.

Ce terme, comme adjectif, n'est plus guère d'usage que dans ces locutions *acquies patent*, *lettres patentes*.

Le féminin *patente* s'est pris, depuis environ 40 ans, dans une acception nouvelle et substantivement pour brevet qui permet de faire un commerce, d'exercer une profession; en ce sens, on dit *payer patente*, *prendre une patente*, etc.

De *patente*, en cette signification, on a dérivé l'adjectif *patenté*, *ée*, celui, celle qui paie patente, marchand *patenté*, etc.

PATE-PELU, s. m. « *Patespelues*, par rapport à ce qu'on dit de Jacob et d'Esau, ch. 27 de la *Genèse*, comme si on vouloit dire de ces hypocrites, qu'ils ont la voix de Jacob et les mains d'Esau. Furetière dit que c'est une allusion à la fable du loup qui montrait *pate* de brebis à l'agneau, pour le tromper. » LE DUCHAT, note XLIV au bas de la pag. 22 de l'*Ancien Prologue* du IV^e liv. de Rabelais, édit. de 1732.

De ce Jacob, heureux par un mensonge,

Pate-pelu, dont l'esprit lucratif

Avait vendu ses lentilles en juif.

VOLTAIRE.

« *Pate-pelu* signifie les gants de